

DEMANDE DE PARTICIPATION AU BRIC-à-BRAC de MOREE

Le Dimanche 24 Septembre 2017

À retourner avant le 21 septembre 2017 à la Maison de Retraite 25 rue Hilaire Noyer 41160 MOREE
E.mail : clubdelasagesse41@gmail.com

Je Soussigné (e) : NOM : Prénom :

Demeurant :

..... N° de téléphone (indispensable) :

Adresse E.mail :

Véhicule 1 immatriculé : Marque : (mentions obligatoires)

Véhicule 2 immatriculé : Marque :

souhaite exposer au Bric-à-Brac de Morée, le Dimanche 24 Septembre 2017

en tant que particulier* ==> **remplir partie du bas.** ...ou professionnel * (rayer la mention inutile*).

IMPORTANT : Crêperies, friteries, kebabs, pizzerias et sandwicheries ne sont pas acceptés.

Dimension approximative de l'emplacement :

Spécialité et N° Registre du Commerce (uniquement pour les professionnels) :

Nom du responsable légal si mineur :

Le tarif des emplacements (à régler sur place) : 10 €

(forfait dans la limite de 10 mètres linéaires. Un supplément sera demandé en cas de dépassement)

Attention, les emplacements ne sont pas déterminés à l'avance. Le Club de la Sagesse vous garantit seulement une place jusqu'à 8H du matin dernière limite. Il est interdit de matérialiser une place la veille sans autorisation écrite préalable du Club de la Sagesse sauf pour les riverains sur leur bordure de trottoir exclusivement!

Partie réservée uniquement aux particuliers non inscrits au Registre du Commerce

Je demande à Monsieur le Maire de la Commune de Morée l'autorisation de me livrer à l'activité de revendeur d'objets mobiliers personnels et ce, à titre exceptionnel et non renouvelable à l'occasion du Bric-à-Brac du 24 Septembre 2017.

J'atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à plus d'une autre manifestation de ce genre depuis le début de l'année 2017,

J'atteste que les objets proposés n'ont pas été acquis pour la revente et en certifie la provenance.

Fait à :
le2017

(Afin de respecter la législation en vigueur en matière de marchés à la brocante, soumis à autorisation municipale, les renseignements fournis par les exposants seront consignés sur un cahier paraphé qui pourra être visé par les services de la préfecture de Blois pour être contrôlé)

Signature du demandeur
(ou du responsable légal pour les mineurs)

Cadre réservé à la Mairie de Morée pour autorisation.

Ce formulaire signé par le Maire vous sera rendu le jour du Bric-à-Brac par «l'équipe accueil» à votre arrivée.